

MAIF franchit le cap des 200 000 sociétaires Associations, Collectivités et Entreprises et lance un appel à projets.

MAIF franchit le seuil symbolique des 200 000 sociétaires dans le cadre de son accompagnement des associations, collectivités et entreprises. Elle confirme ainsi son ambition de renforcer ses secteurs historiques, tout en se développant sur de nouvelles spécialités. Dans ce cadre et afin de mobiliser l'ensemble de sa communauté d'associations, collectivités et entreprises, MAIF lance, en janvier 2023, un appel à projets doté d'un financement de 200 000 euros en faveur de projets porteurs d'impact.

Acteur historique de l'assurance des associations, MAIF a élargi en 2021 ses statuts, aux petites et aux moyennes entreprises pour déployer une nouvelle stratégie qui s'adresse à l'ensemble des structures qui partagent ses valeurs et ses convictions.

Une stratégie qui conforte le rôle de MAIF en tant que premier assureur des associations.

La nouvelle stratégie de MAIF à destination des associations, collectivités et entreprises lui permet tout d'abord de conforter sa position de leader auprès des associations. Ces dernières représentent **plus de 86% du sociétariat de cette branche d'activité**. MAIF se positionne ainsi, en priorité, auprès des organisations des secteurs socio-culturel (26% de ses sociétaires), du tourisme, des loisirs et du sport (20%) ainsi que de l'art (19%).

Cette dynamique, avec l'accueil de ce 200 000e sociétaire, est d'abord le résultat d'une politique de développement basée sur la fidélisation. Ainsi, 97% des sociétaires déclarent leur intention de rester à la MAIF d'après une étude Audirep réalisée en 2022. Ce succès est également le fruit de **la personnalisation de l'accompagnement**, qui s'est révélée être un atout majeur pour répondre aux besoins multiples des sociétaires (responsabilité civile, dégâts des locaux, destruction de matériel, etc.).

Un financement exceptionnel de 200 000 euros pour accompagner des projets à impact.

En cohérence avec ses positions auprès des acteurs engagés, MAIF s'engage pour encourager le développement de projets en faveur de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Elle lance ainsi, en janvier 2023, un appel à projets pour le développement de projets à impact dans les territoires. **Cette dotation de 200 000 euros permettra de financer 45 projets œuvrant pour la transformation environnementale et sociale.**

Cet appel à projets impliquera directement tous les sociétaires personnes morales invités à déposer leur projet. Trois comités de sélection composés de représentants de la direction Associations, Collectivités et Entreprises ainsi que de militants analyseront les projets reçus.



assureur militant



Sylvie LHOMMET-KILQUE

Directrice Associations Collectivités Entreprises

« En accueillant notre 200 000^e sociétaire, nous confirmons l'ambition et la pertinence de notre stratégie à destination des associations, des collectivités et des entreprises. Résolument militants, nous avons acquis la conviction que notre place était d'accompagner nos sociétaires jusque dans le développement vertueux de leurs modèles. C'est pourquoi nous sommes fiers d'initier un appel à projets à impact, destiné à faire émerger 45 initiatives vertueuses pour l'économie et au plus près des territoires concernés. »

À propos de MAIF

6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 4 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de plus de 3,9 milliards d'euros en 2021. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : entreprise.maif.fr

Contacts Presse MAIF



Garry Menardeau

garry.menardeau@maif.fr

06 29 37 10 99

Simon Vuillemin

simon.vuillemin@maif.fr

06 11 44 61 78